



# Grand Prix de Montereau La Forteresse

## Samedi 9 et Dimanche 10 juin 2018

Golf de Montereau la Forteresse  
Domaine de la Forteresse – 77940 Thoury-Ferrottes  
☎ : 01 60 96 95 10 - 📠 : 01 60 96 01 41  
[contact@golf-forteresse.com](mailto:contact@golf-forteresse.com) [www.golf-forteresse.com](http://www.golf-forteresse.com)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

#### TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de La Forteresse

#### FORMULE DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

#### SERIES ET CATERGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs

Une série Dames.

#### OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2017. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou du questionnaire de santé enregistré auprès du club ou de la Fédération à la date limite d'inscription. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Tout joueur doit s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-9-3)

#### INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au 25 mai 2018 à 18H00

La liste des joueurs retenus sera publiée au le 30 mai 2018 à 18H00

Pour les inscriptions, seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle, dès réception du règlement par chèque libellé à l'ordre de "Golf de la Forteresse" accompagné de la photocopie de la licence.

Tous joueurs déclarant forfait après la date de publication des départs restera redevable du droit d'engagement.

### **DROITS D'ENGAGEMENT**

- Adultes : 80 €
- Joueurs de - de 25 ans (nés en 1993 et après) : 40 €
- Membres du club : 30 €

### **CHAMP DES JOUEURS**

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 joueurs, incluant 33 dames minimum et 14 wild-cards maximum. Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

#### **Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

### **HEURES DE DEPARTS**

**Premier Tour** : premier départ à 7h30 le tirage se fera en respectant l'ordre des index.

**Deuxième tour** : premier départ à 7h30 dans l'ordre inverse des résultats du premier tour

Les départ s seront disponibles sur le site internet du Golf [www.golf-forteresse.com](http://www.golf-forteresse.com) /competitions2018/Juin/Grand Prix

### **MARQUES DE DÉPARTS**

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 128

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 127

### **DÉPARTAGE DES EX ÆQUO**

En cas d'égalité pour la 1re place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 17 ET 18 ;

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous.(classement RMS)

### **PRIX**

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

La première dame du classement brut sera récompensée (1 prix brut par champ de 10 joueuses)

### **REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu au Club House le dimanche 10 juin 2018. L'heure sera précisée au départ du deuxième tour.

### **COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES**

Les arbitres sont SUTTER Anke et HEDOU Chantal

Le comité est composé des arbitres, du directeur du club et d'un membre du bureau de l'Association Sportive.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).